

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES STAGIAIRES

EOFORM™

Article 1 – Objet et champ d’application

Le présent règlement intérieur est établi conformément aux articles L.6352-3 à L.6352-5 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail.

Il a pour objectif de fixer les règles de vie collective, de sécurité, d’assiduité et de respect mutuel applicables à l’ensemble des stagiaires participant à une action de formation EOFORM™, qu’elle soit suivie en présentiel ou à distance (FOAD).

Chaque participant en prend connaissance avant son entrée en formation et s’engage à en respecter l’ensemble des dispositions.

Article 2 – Esprit EOFORM™ et comportement attendu

Chez EOFORM™, la formation repose sur des valeurs de respect, d’écoute et de coopération.

Les stagiaires s’engagent à adopter un comportement professionnel et bienveillant envers leurs formateurs, les équipes administratives et leurs pairs.

Toute attitude inappropriée, agressive ou discriminatoire est contraire à l’éthique du centre et pourra faire l’objet de mesures disciplinaires.

Article 3 – Horaires, assiduité et ponctualité

Les horaires de formation sont précisés dans la convocation transmise avant le démarrage de la session.

L’assiduité constitue une condition essentielle de réussite et de validation du parcours.

En cas d’absence ou de retard, le stagiaire doit prévenir sans délai le formateur ou le responsable pédagogique.

Pour les formations à distance, la présence est mesurée via les connexions, les activités pédagogiques réalisées et les évaluations complétées.

Article 4 – Sécurité, santé et hygiène

EOFORM™ veille à garantir un environnement sûr et respectueux pour tous.

Les stagiaires doivent se conformer aux consignes de sécurité affichées dans les locaux et signaler immédiatement toute situation à risque.

La consommation d'alcool, de stupéfiants ou de substances illicites est strictement interdite.

Le tabac et la cigarette électronique sont proscrits dans les espaces intérieurs.

Article 5 – Utilisation du matériel et des ressources

Le matériel mis à disposition (ordinateurs, supports de cours, numériques) doit être utilisé exclusivement à des fins pédagogiques.

Tout dommage ou utilisation abusive engage la responsabilité du stagiaire.

Les ressources pédagogiques restent la propriété intellectuelle d'EOFORM™ et ne peuvent être reproduites ou diffusées sans autorisation écrite.

Article 6 – Discipline et procédure en cas d'incident

Tout manquement au présent règlement peut entraîner une mesure disciplinaire, proportionnée à la gravité des faits :

- Avertissement écrit,
- Exclusion temporaire,
- Exclusion définitive de la formation.

Aucune sanction ne peut être prononcée sans que le stagiaire ait été entendu, conformément aux articles R.6352-4 et suivants du Code du travail.

Article 7 – Confidentialité et protection des données

Les stagiaires s'engagent à la plus stricte confidentialité concernant les informations échangées ou observées durant la formation.

Les données personnelles collectées par EOFORM™ sont utilisées uniquement à des fins pédagogiques et administratives, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679).

Chaque stagiaire peut exercer ses droits d'accès, de rectification ou de suppression par simple demande écrite à : rgpd@eoform.fr.

Article 8 – Formations à distance (FOAD)

Les stagiaires participant à une formation FOAD doivent utiliser leurs identifiants personnels transmis par EOFORM™ via la plateforme sécurisée <https://eoform.fr>.

Les signatures électroniques sont réalisées via YOUSIGN, conforme au règlement européen eIDAS.

Les données de connexion et signatures sont archivées pendant 10 ans pour garantir la traçabilité des actions de formation.

Article 9 – Justificatifs de réalisation et traçabilité

EOFORM™ conserve pour chaque session de formation :

- les feuilles d'émargement signées, les
- relevés de temps de connexion, les
- attestations d'assiduité, et les protocoles
- individuels de formation.

Ces éléments peuvent être transmis à la DREETS ou à l'OPCO en cas de contrôle administratif.

Article 10 – Harcèlement, éthique et égalité de traitement

EOFORM™ promeut un environnement de travail inclusif et respectueux.

Aucune forme de harcèlement, de violence verbale, de moquerie ou de discrimination ne sera tolérée.

Tout signalement sera traité avec discrétion et suivi d'une enquête interne.

Le centre s'engage à garantir un apprentissage serein et équitable pour tous.

Article 11 – Respect du RGPD et sécurité des informations

Les informations relatives aux stagiaires sont traitées avec la plus grande confidentialité.

EOFORM™ s'engage à protéger les données personnelles conformément à la législation en vigueur et à ne les partager qu'avec les organismes strictement nécessaires au financement et au suivi de la formation.

Article 12 – Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap

EOFORM™ veille à l'accessibilité de ses formations pour tous.

Le référent handicap est à la disposition des stagiaires pour étudier toute adaptation nécessaire.

Contact : handicap@eoform.fr.

Article 13 – Propriété intellectuelle et droit d’auteur

Tous les supports, contenus et outils diffusés au cours des formations EOFORM™ sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction ou diffusion, partielle ou totale, sans autorisation écrite du centre, est strictement interdite.

Article 14 – Approbation et signature du stagiaire

Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et s’engage à le respecter dans son intégralité.

Pour les formations à distance, la signature électronique via YOUSIGN vaut acceptation.

Article 15 – Entrée en vigueur

Le présent règlement est applicable à compter du 06 – 06 – 2022.

Il remplace toute version antérieure et s’applique à l’ensemble des actions de formation organisées par EOFORM™.

Fait à Paris, le _____

Signature du stagiaire : _____

Nom et prénom : _____

Formation suivie : _____

Pour EOFORM™

Feuille d'émargement – Présentiel

Nom / Prénom	Date	Horaires (Début - Fin)	Signature stagiaire	Signature formateur

Cachet et signature EOFORM



Feuille d'émargement – Distanciel (FOAD / YOUSIGN)

Émargement électronique réalisé via YOUSIGN – conforme eIDAS.

Nom / Prénom	Date de connexion	Durée (H)	Validation	Signature électronique

Cachet et signature EOFORM



Attestation d'assiduité

Émargement électronique réalisé via YOUSIGN – conforme eIDAS.

Je soussigné(e),, formateur(trice) au sein de EOFORM,

certifie que le(a) stagiaire :

Nom et prénom :

A suivi la formation intitulée :

Durée totale : heures

Période de formation : du au

Le présent document atteste de l'assiduité du stagiaire à l'intégralité des heures de formation prévues.

Fait à Paris, le

Signature du stagiaire :

Signature du formateur :

Responsable Pédagogique

Cachet et signature EOFORM

